

m'étois trompé. C'est une leçon dont je vous remercie, & dont je tâcherai de profiter, mais que j'aime encore mieux avoir reçue, que de l'avoir donnée.

Je n'en ai pas usé de même pour des Lettres beaucoup plus importantes que j'ai reçues en différentes occasions, quoique j'eusse pû souvent en tirer de grands avantages. Mais apparemment que l'usage est différent à Vienne. Il est juste de s'y conformer. Je fais du moins me corriger : Et pour commencer à le faire, je me borne, Moniieur, à assurer Vôte Excellence de tous les sentimens avec lesquels je ne cesse de l'honorer depuis son dernier voyage en France.

Cette Lettre étant relative à la premiere, on n'a pû se dispenser de l'insérer également dans nos mémoires.

II. La levée de 60000. miliciens ayant été résoluë, la levée s'en est faite avec tant de diligence, qu'on peut la dire à présent achevée. L'Ordonnance pour l'augmentation de la Cavalerie parut dans le tems qu'on étoit le plus occupé à faire cette levée des miliciens; savoir, sur la fin d'Août. Chaque Compagnie de Cavalerie sera par là augmentée de dix hommes. La Maison du Roi va être aussi augmentée. On envoie les miliciens dans les Villes pour remplacer les Trôupes réglées qui vont grossir l'Armée de Flandres, dont le commandement est donné au Maréchal de Noailles. Le Maréchal de Coigny avoit d'abord été nommé pour commander cette Armée; mais il a prié le Roi de l'en dispenser sur certains motifs qu'il a allégués, & qui ont été goûtés.

Depuis le 4. Septembre le Maréchal de Noailles est parti pour l'Armée qui sera à ses ordres :